RALLOPACK

Sacs compostables en rouleau S

Référence 860.003

Le petit format en rouleau permet de mettre les sacs à disposition de manière organisée dans le point de vente. Avec 150 sacs par rouleau, la consommation et les réassorts sont faciles à planifier. Selon le fabricant, porte les labels OK compost HOME pour le compostage domestique dans des conditions adaptées.

Caractéristiques techniques

Caractéristique	Valeur
Référence	860.003
Conditionnement	12 rouleaux de 150 sacs
Dimensions	22 + 5.5 + 5.5 × 44 cm
Couleur	Couleur naturelle
Épaisseur du film	19 µm

Compostabilité et indications du fabricant

Pour cet article, le fabricant indique le label OK compost HOME de TÜV AUSTRIA.

Le label OK compost HOME de TÜV AUSTRIA désigne la compostabilité dans un compost de jardin, dans des conditions adaptées. Il ne nécessite pas une installation industrielle à haute température. Le compost doit être biologiquement actif ; l’humidité, l’aération et son entretien influencent la dégradation. Le label ne garantit donc pas un délai identique dans tous les jardins.

Collecte des biodéchets : l’acceptation dépend aussi de votre commune ou installation. Le label n’autorise pas l’abandon dans la nature ou dans l’eau et ne prouve pas l’aptitude au contact alimentaire.

Les indications de certification proviennent du fabricant. Cette fiche produit n’est pas un certificat TÜV et ne remplace pas le certificat original applicable à l’article.

Utilisation et élimination

Utiliser pour les achats légers. Une seconde utilisation pour les biodéchets dépend des consignes locales d’acceptation. Ne pas abandonner dans la nature ni dans l’eau.

Sacs compostables en rouleau S

Référence 860.003

Questions et réponses

Puis-je composter cet article chez moi ?

Selon le fabricant, cet article porte OK compost HOME. Il est donc prévu pour un compost de jardin correctement entretenu, dans des conditions adaptées. La dégradation dépend de la conduite du compost ; aucun délai fixe ne peut être promis pour votre jardin.

Cet article est-il accepté dans la collecte communale des biodéchets ?

Uniquement si votre commune ou l’installation compétente accepte expressément ce type de sac. Le label ne remplace pas les règles locales. En Suisse, un quadrillage imprimé est souvent demandé pour les sacs de collecte des biodéchets. Vérifiez donc l’acceptation du sac concret et de son contenu. En cas de refus, jetez le sac avec les ordures ménagères et triez les déchets organiques selon les consignes locales.

À quel usage cette variante convient-elle ?

À la mise à disposition au point de vente sous forme de petits sacs en rouleau. Les dimensions sont 22 + 5.5 + 5.5 × 44 cm. Aucune charge maximale n’est indiquée ; évitez le surremplissage et les objets pointus.

Combien de sacs contient une unité de vente ?

12 rouleaux de 150 sacs. Soit 1’800 sacs par carton.

Le volume nominal n’indique pas une charge maximale. Vérifier la compatibilité avec le récipient.